

Poitiers, 2 décembre 2022

Viabilité hivernale : sécuriser les routes en hiver

Alain PICHON, Président du Département de la Vienne, accompagné de Gilbert BEAUJANEAU, Vice-Président du Département de la Vienne en charge des Routes et des Mobilités, ont présenté, ce jour, le dispositif de Viabilité Hivernale mis en place de la fin novembre et jusqu'au début du mois de mars sur 2 700 kilomètres de routes départementales.

Le département de la Vienne est classé en zone climatique à « hiver peu rigoureux » et à « enneigement faible » ce qui correspond à des chutes de neige de 2 à 3 cm par heure. Il bénéficie certes d'une situation privilégiée, cependant, des intempéries hivernales (neige ou verglas) ne sont pas exclues, occasionnant alors de vrais problèmes de sécurité. Aussi, pour intervenir rapidement et sécuriser les routes, le Département de la Vienne met en place, chaque hiver, de la fin novembre jusqu'au début du mois de mars, le service de Viabilité Hivernale.



L'organisation des moyens

L'organisation des moyens mis en œuvre par le Département de la Vienne est adaptée pour répondre aux intempéries les plus courantes (verglas, gelée blanche...) dans des délais raisonnables et pour éviter que des situations exceptionnelles ne se prolongent. **Le dispositif de Viabilité Hivernale est mis en place sur les 2 700 km de routes** (sur un total de 4 780 km de voirie départementale) qui font l'objet d'une attention particulière de la part des équipes. Il mobilise, chaque hiver, **100 agents prêts à intervenir de 5h à 22h tous les jours**, en situation courante. Cependant, en période critique, toutes les routes ne peuvent être ni surveillées ni traitées en même temps, ni dans les mêmes délais. Des priorités et des consignes à l'intervention de type pré-salage pouvant être initiées par

la direction et sont établies en fonction du réseau en privilégiant les axes principaux (environ 1 000 km) pour ensuite s'occuper des axes secondaires. **25 unités d'intervention (composées de deux agents) équipées de camions avec saleuse et lame de déneigement sont mobilisées.**

Une surveillance constante...

La surveillance du réseau commence la nuit à partir de 4 h par les 13 patrouilleurs afin de déclencher, si nécessaire, les interventions dès 5 h. Les agents effectuent un suivi météorologique à partir du site Météo France professionnel avec la consultation des bulletins et des alertes spécifiques à la viabilité hivernale.

... et des stocks de sel

Pour permettre aux équipes d'intervenir, un complément de sel de 350 tonnes a été effectué en mars dernier pour un montant de 25 000 €. **Le stock total de sel, de 4 000 tonnes, est réparti dans les 22 centres sur le territoire.**

Il peut être utilisé jusqu'à 3 000 tonnes de sel pendant un hiver rigoureux. En effet, 100 à 200 kg de sel par kilomètre sont utilisés chaque hiver sur les routes départementales de la Vienne en fonction des conditions climatiques.

A noter que le sel a essentiellement une action sur le verglas. Sur la neige, en fonction de la nature de celle-ci, son efficacité est variable, voire totalement inefficace :

- ✓ Sur une neige sèche : cette neige tombe en général au-dessous de - 5°C, elle n'adhère pas à la route et reste très volatile. Le salage est dans ce cas quasiment inutile voire nuisible en la rendant adhérente à la route.
- ✓ Sur une neige humide : cette neige tombe entre 0°C et - 5°C ; elle adhère à la chaussée et se compacte très vite sous l'effet de la circulation. Elle peut donc devenir très glissante et dangereuse pour le trafic routier. Dans ce cas, le salage est nécessaire.
- ✓ Sur une neige mouillée : cette neige tombe au-dessus de 0°C ; elle s'évacue en général grâce au trafic routier, sans nécessité donc de salage.

De fait, le meilleur traitement de la neige reste le raclage. Le salage n'intervient qu'en complément. De plus, pour limiter les effets du salage sur l'environnement, le Département de la Vienne a adopté la politique «saler moins, saler mieux» visant à réduire les volumes de sel utilisés pour une meilleure maîtrise des dosages répandus et l'utilisation de solutions techniques plus efficaces comme l'usage de la bouillie de sel. Il s'agit d'un mélange de sel en grain et de saumure. Ce mélange est obtenu lors de l'épandage des deux produits déversés simultanément. Il permet d'améliorer l'efficacité de l'action du sel dans la fonte du gel.

Conseils pratiques

En hiver, les routes mêmes dégagées restent dangereuses par mauvais temps donc il faut, impérativement :

- Réduire nettement la vitesse sur route mouillée ou enneigée
- Faciliter le passage des engins de déneigement
- Ne pas freiner brusquement et utiliser le frein moteur
- En cas de fortes chutes de neiges, allumer les feux, rouler lentement, sans à-coups, et se tenir à 100 m minimum du véhicule qui précède
- Si nécessaire modifier l'horaire de départ

Chiffres clés de la Viabilité Hivernale

✓ Personnel en astreinte

- Un cadre
- Un veilleur qualifié
- 13 patrouilleurs
- 25 équipes d'intervention de deux agents de la Direction Départementale des Routes
- 10 entrepreneurs et exploitants agricoles
- 10 équipes de syndicats de voirie, de communautés de communes et de communes
- 2 700 km de route traitées sur les 4 780 km de routes départementales

✓ Le matériel

- 25 camions
- 25 saleuses dont 16 pour des salages préventifs sur le réseau structurant
- 25 lames de déneigement

ZOOM SUR... Le centre d'exploitation de Poitiers

Le centre d'exploitation de Poitiers est organisé pour assurer le traitement des routes à forts trafics majoritairement autour de la commune de Poitiers, en ce qui concerne les RD 910 et RD162, mais aussi sur les axes principaux qui aboutissent sur celle-ci et ses agglomérations satellites : la RD 30 venant de l'Ouest, la RD3 venant de Sanxay, la RD 4 venant de Ligugé, la RD 951 venant de Chauvigny.

Dix-huit agents et trois patrouilleurs pour la saison avec trois camions de 26 tonnes équipés de saleuses à bouillie de sel et de lames rabot sont mobilisés pour assurer ces interventions de viabilité hivernale.

Pour la surveillance du réseau et permettre le déclenchement des interventions en fonction de l'apparition du phénomène glissant, de sa nature, de sa localisation précise, le patrouilleur réalise une tournée des secteurs en privilégiant les points sensibles tels que la zone de la cassette RD 910, la côte du Poirée RD 4 ...

Les itinéraires à traiter représentent au total 362 Km de routes départementales.

Pour assurer ces traitements, **un stock global de sel de 600 tonnes** est présent sur le site du centre d'exploitation de Poitiers.

Ces interventions nécessitent la plus grande prudence et de la technicité, en effet les axes constituant les secteurs sont pour partie des 2 X 2 voies où les engins évoluent dans des trafics parfois denses et où les dosages de sels doivent être maîtrisés fréquemment en fonction des configurations, tout en limitant au maximum les quantités de fondants répandus dans l'environnement. A cette fin, les agents et patrouilleurs sont formés, les saleuses sont étalonnées et munies de dispositifs de réglages de débits et de la surface de diffusion.

Qui traite les routes ?

